



Nouvelle Saison

Contexte

Dans la prolongation d'actions expérimentales que la coordination nationale Passeurs d'images mène depuis quelques années (notamment « Séries en images » et « Jour d'après »), le projet Nouvelle saison souhaite prolonger et pousser encore plus loin la réflexion autour de l'objet sériel comme outil d'éducation aux images.

Aussi, l'association souhaite inscrire cette action au cœur du mouvement collectif de relance de la vie culturelle, en complémentarité avec la diversité de gestes, de pratiques et d'initiatives qui marque la sortie de la crise sanitaire en France à l'automne 2021.

Cette expression propre du lexique sériel - nouvelle saison - assume donc ici un sens multiple, désignant à la fois la continuité de nos propositions et de nos expérimentations pédagogiques, ainsi que le commencement d'un souffle culturel renouvelé auquel Passeurs d'images veut activement contribuer et participer.

Ce projet est proposé aux coordinations du dispositif Passeurs d'images et s'adresse à tous les publics hors temps scolaire sans différence d'âge. Il s'articule en deux volets : un premier – *séries-graphies !* – consistant en des ateliers de réécriture scénaristique d'épisodes « pilotes » de séries ; un deuxième – *séries-phonies !* – consistant en la mise en place d'ateliers sonores ou musicaux à partir de séries anciennes ou « de patrimoine »¹.

avec le soutien de
Ministère de la Culture

CNC - Centre National du Cinéma
et de l'Image Animée

partenaires
ARTE

Canal +
Gaumont
Cinémathèque française

Passeurs d'images

Ferdinando Gizzi

Chef de projet
ferdinando@passeursdimages.fr

Carol Desmurs

Chargée de mission
carol@passeursdimages.fr

¹ Nous calquons l'expression « série de patrimoine » sur celle de « cinéma de patrimoine » : selon la définition officielle que lui donne le CNC, cette expression désigne une œuvre audiovisuelle dont la sortie (en salle, dans le cas d'un film) date d'au moins dix ans ([site du CNC](#)). Dans notre projet cette temporalité se trouve poussée encore plus en arrière car les séries que nous proposons (pour l'un des deux volets de l'action) appartiennent à la période muette (donc leur sortie se place entre les années 1910 et 1930).

Enjeux et objectifs généraux

→ Expérimenter des nouvelles pratiques autour des objets sériels, et alimenter ainsi une réflexion permanente pour l'inclusion de plus en plus structurée de ceux-ci dans les projets d'éducation aux images.

→ Ouvrir le travail sur les séries aux plus petits (6-14 ans).

→ Inclure dans l'action les séries anciennes dites « de patrimoine », et ainsi impliquer des institutions patrimoniales comme nouveaux partenaires.

→ Construire un regard à la fois historique et décloisonné sur les objets sériels, pour une remise en question de leur conflit présumé avec les œuvres cinématographiques.

Séries-graphies !

Souvent créés pour convaincre les producteurs de donner suite au projet, les « pilotes » présentent une condensation narrative toute particulière qui anticipe les enjeux fondamentaux de la série, basée sur la mise en place du récit et la présentation des personnages principaux.

Dans ce sens-là, les premiers épisodes d'une série dessinent une trajectoire et exercent la fonction d'une véritable « invitation au voyage » : celui que la série par la suite fera vivre aux spectateurs qui accepteront d'en poursuivre la vision.

Déjà présent en soi dans la définition d'épisode pilote, le régime du « voyage » imaginaire s'inscrit, de façon encore plus forte et littérale, dans le récit de certaines séries : celles qui, par rapport à la condition géographique et culturelle à partir de laquelle le spectateur les regarde, désignent un ailleurs physique ou temporel, s'offrant comme une évasion dans un espace ou dans un temps (plus ou moins) exotiques et lointains. Les séries permettent donc un déplacement et un voyage, dans le sens premier et propre du terme.



Action

Pour ce premier volet du projet « Nouvelle saison », nous proposons donc un travail de réflexion, de réécriture scénaristique et de création à partir d'un corpus choisi d'épisodes pilotes de séries basées, dans leur récit, sur un ailleurs géographique ou temporel.

Déroulé type de l'activité

→ Le point de départ pourrait être une **réflexion collective** (I) autour de la question « où je suis/où je voudrais me trouver maintenant... ».

→ **Après le visionnage de l'épisode** de la série choisie (II), un **travail de réécriture scénaristique** (III) sera proposé.

• La **règle du jeu**, changer un élément fondamental du récit :

- le lieu où l'épisode se passe,
- le temps ou l'époque, ou même l'heure (changer le jour avec la nuit, par exemple),
- une caractéristique fondamentale des personnages telle l'âge, le genre, le métier, etc.,
- le point de vue (par exemple, faire devenir protagoniste un personnage secondaire et réécrire tout l'épisode à partir de son point de vue).

• Le **défi** sera de partir de cette modification et voir comment tout le reste du récit est obligé de s'adapter à cet élément pour qu'il « tienne ».

Voir ainsi où amène ce premier et fondamental changement au niveau du récit, à quelles adaptations scénaristiques ce choix pousse et oblige dans la réécriture de l'épisode.

Dit autrement : quel autre « voyage » ce premier et fondamental changement ouvre et offre, à quelle nouvelle destination amène-t-il ?

→ Une fois le nouveau « pilote » écrit, un **travail de création** sera proposé (IV), selon la forme préférée par l'intervenant-e (mise en scène, lecture-podcast, court-métrage, film d'animation, etc.).

→ Une **restitution** en salle sera enfin proposée (V), avec d'abord la projection de l'épisode de la série à la base du travail, puis la présentation de l'objet audiovisuel réalisé dans l'atelier (si film : projection de ce deuxième film).

En synthèse

• Travail sur les premiers épisodes – les épisodes dits « pilotes » – de séries désignant un « ailleurs » géographique ou temporel. Les porteurs de projet devront s'appuyer uniquement sur le corpus choisi par Passeurs d'images.

• Ateliers de réécriture scénaristique et de création d'un objet audiovisuel (un court-métrage, un film d'animation, restitution graphique, podcast, etc.) à partir de ce geste de réécriture.

• Restitution publique en salle de cinéma (ou autre lieu culturel : médiathèque, etc.) de l'épisode pilote + la production réalisée en atelier.

Phase 1

Réflexion sur « où je voudrais être maintenant... »

Phase 2

Visionnage de l'épisode.

Phase 3

Conception d'un nouveau script à partir du changement choisi.

Phase 4

Mise en images du nouveau récit (la forme peut être ouverte : mise en scène, lecture du nouveau scénario, podcast, réalisation d'un film ou d'un court-métrage, film d'animation, restitution graphique...).

Phase 5

Projection publique de l'épisode et présentation du travail mené dans l'atelier (si film : projection), échanges avec le public et les participant·es aux ateliers.

Annexe 1

Corpus épisodes « pilotes ».

Séries-phonies !

Si aujourd'hui l'univers sériel semble être l'apanage de la télévision et des plateformes, c'est parce qu'il l'est devenu - pour des raisons multiples et complexes - mais il n'en a pas toujours été ainsi.

Bien au contraire, les films à épisodes ou « sérials » se retrouvent aux origines du cinéma, nés au début des années 1910, sur un modèle similaire à celui des feuilletons littéraires : ils sont le fruit d'une stratégie commerciale visant à fidéliser les spectateurs à la salle, à les faire revenir semaine après semaine en jouant sur le pouvoir de la curiosité et du suspense.

C'est ainsi, à travers les aventures hebdomadaires des Fantômas, Judex, Irma Vep, Belphégor, Tih Minh, etc., que des centaines de spectateurs découvrent le plaisir du cinéma au début du siècle et prennent l'habitude de fréquenter la salle obscure. Certains, comme les surréalistes, y façonnent même leur imaginaire artistique et poétique.

En bref, la forme sérielle possède une histoire et, regardé rétrospectivement, le conflit aujourd'hui tant décrié salles de cinéma/plateformes semble ne pas vraiment avoir raison de se construire autour de cette forme, puisque le format sériel prend naissance au sein des salles de cinéma. La cristallisation de ce conflit vient d'ailleurs : des enjeux économiques liés à la diffusion et aux circuits commerciaux de l'audiovisuel, éloignés des objectifs poursuivis par ce projet pédagogique, à nature éminemment non-commerciale.

De plus, la plupart des « sérials » des origines présentent des femmes comme protagonistes, ou leurs intrigues tournent autour de personnages féminins emblématiques et forts, incarnés à l'écran par des actrices considérées déjà comme de vraies stars (dont Musidora fut sans doute la plus célèbre). Se pencher et travailler sur ces objets, alors, se révèle être aussi une façon - parmi beaucoup d'autres possibles - de reconsidérer et remettre à l'honneur le rôle des femmes dans l'histoire du cinéma.

Sensibiliser les jeunes générations à cette histoire et à ces formes sérielles anciennes, dites « de patrimoine », dont le monde contemporain d'une façon ou d'une autre porte encore une trace, est l'un des enjeux de cette action.

Action

Pour mener une action d'éducation aux images visant à faire découvrir aux jeunes ces « objets » à première vue lointains ou « étranges », il faut s'attaquer à un des aspects fondamentaux de leur « étrangeté » : leur absence de son intrinsèque, leur existence en tant qu'images muettes.

Les ateliers seront basés sur la « résurrection » musicale ou sonore de ces images silencieuses, à travers la création d'une bande son originale et unique, constituée de musiques, sons, dialogues et tout autre effet de bruitage. Tous les moyens et les formes de cette renaissance de l'image par un son venant de l'extérieur seront admis, pour une pluralité « anarchique » et « ludique » des gestes, pratiques et expressions.

Déroulé type de l'activité

Après le **visionnage collectif de l'épisode** (I) et une **discussion sur cette forme ancienne** (II) qui peut susciter tant de questionnements pour son « étrangeté » apparente, les participant.es seront invités dans la phase des ateliers à la **conception et à la mise en œuvre d'une bande son nouvelle et originale** (III). L'épisode choisi sera ainsi projeté en salle, en **séance gratuite et ouverte au public** (IV), avec l'exécution (si possible en direct) de la bande son par les participant.es des ateliers.

Le moment de restitution permettra ainsi de faire revenir la séance à son sens performatif originaire, d'évènement ou expérience spectatorielle « unique ». Un **moment d'échange et discussion après la projection** (V) pourra permettre aux participant.es et à l'intervenant.e de dialoguer avec le public et d'expliquer les choix qui ont présidé à la conception de leur bande son.

En synthèse

- Travail sur des épisodes de séries anciennes ou « de patrimoine » (des premiers épisodes, pour faciliter la compréhension du récit). Les porteurs de projet devront s'appuyer uniquement sur le corpus choisi par Passeurs d'images.
- Ateliers de conception d'accompagnement sonore ou musical pour faire « parler » ces images.
- Restitution publique en salle (ou autre lieu culturel : médiathèque, etc.) de l'épisode choisi avec l'accompagnement sonore-musical conçu par les participant.es (si possible, performé en live, au moment de la projection).

Phase 1

Visionnage de l'épisode.

Phase 2

Discussion autour de ce qui a été montré, sur les aspects d'étrangeté et de familiarité, au niveau de la forme comme de l'histoire ou contenu.

Phase 3

Conception de la bande musicale/sonore.

Phase 4

Projection publique de l'épisode avec accompagnement sonore/musical conçu (si possible, joué en direct).

Phase 5

Discussion avec le public, présentation des choix, des difficultés, de la méthode de travail, etc.

Annexe 2

Corpus épisodes séries de patrimoine.

Annexe 3

Liste de sites proposant musiques et sons sans copyright en accès libre (liste non exhaustive).

Moyens et modalités de mise en œuvre de l'action

Pour se proposer

Chaque coordination du dispositif Passeurs d'images qui souhaite participer au projet doit contacter les chargés de mission désignés avant le **30 octobre**.

Elle pourra décider de participer indistinctement à l'un ou l'autre volet du projet.

Pour candidater, la coordination devra présenter une **note d'intention** qui expliquera le détail de la mise en œuvre de son action.

Cette note devra indiquer a minima :
→ le volet sur lequel on souhaite se positionner (corpus de séries et le type d'atelier).

→ les lieux et les publics qu'elle prévoit de toucher dans son action (types de public, âges, nombre indicatif de participant.e.s etc.).

→ les structures, associations et institutions que la coordination veut éventuellement associer comme partenaires.

→ le.a ou les intervenants.es pour la mise en œuvre des actions, ainsi que le type de productions qui seront réalisées dans les ateliers (film, film d'animation, stop motion, podcast, enregistrement sonore, etc.).

→ un calendrier prévisionnel de réalisation des ateliers et des séances de restitution.

→ la demande de soutien financier sous la forme d'un **budget prévisionnel** selon le modèle qui sera fourni ultérieurement en octobre.

Le **nombre minimum** de jeunes impliqués dans chaque action devra être de **5**.

Les porteurs de projet devront s'appuyer **uniquement sur les corpus** choisis par Passeurs d'images.

Pour la construction de sa proposition, la coordination peut prendre contact et échanger avec les chargés de mission désignés avant le 30 octobre et demander un suivi.

Le nombre maximal d'actions que la coordination nationale peut soutenir pour ce projet est de 10.

Si le nombre de propositions dépasse ce chiffre, les critères sur lesquels la coordination nationale s'appuiera pour l'arbitrage seront les suivants :

→ le niveau de détails de la note d'intention déposée au 30 octobre et l'approfondissement des contenus qui seront proposés.

→ une priorité donnée aux coordinations qui n'ont pas déjà participé au projet Jour d'après, selon un principe de rotation dans le soutien du réseau et de solidarité entre les coordinations.

→ l'inscription de l'action proposée dans la ligne éditoriale et dans l'historique de l'initiative éducative de la coordination.

Après échange et approbation de la proposition, et le dépôt de la note d'intention au 30 octobre maximum, chaque coordination recevra un message de confirmation de sa participation au projet courant le mois de novembre.

Une fois la proposition approuvée et choisie

La coordination impliquée dans ce projet recevra une enveloppe d'un maximum de **5 000 € TTC** pour la participation à un seul volet.

Passeurs d'images sera associée en **co-production**. Un premier versement correspondant à 50% du financement accordé sera effectué à la signature de la convention de co-production entre l'association nationale Passeurs d'images et les coordinations et/ou les porteurs de projets associés. Un deuxième versement sera effectué après remise du bilan final et de la transmission des œuvres produites (films, enregistrements sonores, photos etc.).

L'action (dans l'ensemble de ses phases, jusqu'à la restitution finale) devra être menée **entre le 1er novembre 2021 et le 30 août 2022**.

Passeurs d'images mettra à disposition des coordinations un kit de **visuels et logos** ainsi que les **cartons génériques** à insérer dans les productions et à utiliser pour les séances de restitution des ateliers.

La coordination répondra à un **formulaire** comme bilan final sur l'activité réalisée, et transmettra à Passeurs d'images toutes les **œuvres produites** dans le cadre des ateliers.

Les œuvres sonores produites pour le volet séries-phonies ! (ciné-concerts, bandes son, etc.) devront être enregistrées et transmises aussi.

La coordination s'engage à prendre des **photos** de toutes les phases de l'action, qu'elle transmettra à l'équipe nationale pour la restitution. Elle s'assurera des droits de l'image et de toute autre question de copyright liées à ces photos.

Chaque coordination pourra également se porter volontaire pour être dotée d'une caméra go pro (prêtée par l'équipe nationale directement), afin de documenter les différentes étapes de l'action pour la réalisation d'un petit film final sur le projet. Merci de bien vouloir indiquer votre disponibilité pour la prise de ces images dans votre réponse à cet appel.

La coordination s'engage également à valoriser et donner le plus de visibilité possible à l'action sur ses **réseaux sociaux**, et à tagger les comptes officiels de Passeurs d'images (ainsi qu'à utiliser l'hashtag #passeursdimages) sur chaque publication créée et dédiée à ce projet.

Toutes les autres obligations ci-dessus indiquées (utilisation exclusive des corpus proposés ; prise et transmission de photos ; insertion des logos et des cartons génériques, etc.) doivent être considérées comme des conditions nécessaires à remplir pour le versement final.

Contacts

Pour toute question supplémentaire et pour adresser votre dossier de candidature, merci de contacter :

Carol Desmurs
carol@passeursdimages.fr

Ferdinando Gizzi
ferdinando@passeursdimages.fr

avec le soutien de



en partenariat avec

